

YONNE

Mansanti TP: le retour du fils prodigue

A 60 ans, Ferdinand Mansanti, fondateur il y a 40 ans de l'entreprise de travaux publics Mansanti TP à Flogny-la-Chapelle, dans l'Yonne, part à la retraite l'esprit tranquille. Son fils Baptiste, 27 ans, reprend les rênes de l'entreprise paternelle, après un début de carrière prometteur chez un major: l'ingénieur diplômé de l'Ecole spéciale de travaux publics (ESITC) de Cachan a occupé pendant quatre ans le poste de conducteur de travaux dans l'entreprise routière Tracyl, filiale d'Eurovia à Autun, en Saône-et-Loire.

Le côté sentimental l'a emporté, en plus de l'attrait de devenir son propre patron. « Dans une entreprise indépendante, on est davantage réactif face à un projet d'investissement ou d'orientation vers de nouveaux marchés », analyse-t-il. Le jeune dirigeant avoue ne pas avoir choisi la facilité. « La hausse des coûts des matières premières, des charges et la concurrence pèsent lourd sur une petite entreprise de douze salariés », constate-t-il.

Diversification dans la propreté.

Aux commandes depuis le début 2006, Baptiste Mansanti mettra à profit son expérience en gestion de chantiers, acquise chez son ancien employeur, pour pérenniser



BRIGITTE DAMANGE

Baptiste Mansanti, 27 ans, reprend les rênes de l'entreprise paternelle, en poursuivant la diversification vers les services amorcée par son père.

la bonne santé financière de la PME. Il poursuit la diversification vers les services amorcée par son père. Avec l'acquisition prochaine d'une balayeuse aspiratrice, il espère réaliser, dans le secteur de la propreté, les performances atteintes l'an dernier dans l'entretien de la voirie. L'achat d'un répandeur mixte automatique a contribué à la hausse de 20% du chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1,150 mil-

lion d'euros en 2005. Avec un élargissement de la clientèle à l'Aube, le chef d'entreprise prévoit une croissance de 8% en 2006. « Le nouvel investissement de l'ordre de 140000 euros correspond à un besoin des maires et des entreprises, avant et après les gravillonnages », précise Baptiste Mansanti. La commune voisine de Saint-Florentin s'est déjà laissée séduire.

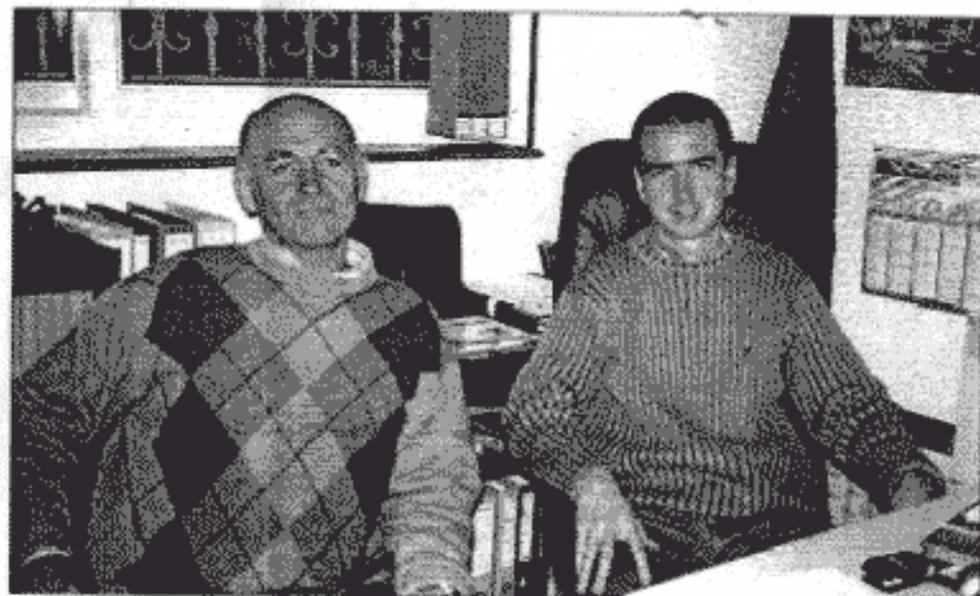
CHRISTIANE PERRUCHOT ■

FLOGNY-LA-CHAPELLE

■ L. LEMARE ☎ 03.06.75.40.92 ■

Baptiste Mansanti succède à son père

En cette fin d'année 2005, l'entreprise Mansanti TP, de Flogny-la-Chapelle, vit un passage de témoin entre l'actuel gérant, Ferdinand Mansanti, et son fils Baptiste. Agé de 27 ans, après une école d'ingénieur en travaux publics (ESITC Caen) et quatre années d'expérience en conduite de travaux dans une entreprise routière, il décide de reprendre l'entreprise : « Je n'ai pas choisi la facilité, car la hausse des coûts, les charges et la concurrence pèsent très lourd sur une entreprise comme la nôtre, mais le défi de poursuivre l'activité démarrée quarante ans plus tôt par mon père est le plus fort ».



Ferdinand Mansanti passe le témoin à son fils Baptiste, à la gérance de l'entreprise Mansanti TP.

Une entreprise qui investit

Cette PME de 12 salariés est spécialisée dans le terrassement, le génie civil, la voirie et l'assainissement. « Mansanti TP a progressé en 2005, avec une hausse de l'ordre de 20 % de son chiffre d'affaires, qui s'élève à 1 150 000 euros grâce à l'utilisation de son répandeur mixte automatique », affirme Ferdinand Mansanti. « Aujourd'hui, après l'entretien de leur voirie, les maires sont inquiets de la propreté. C'est pourquoi, après constat d'absence de matériel dans le départe-

ment et une étude de marché, nous avons fait l'acquisition d'un nouvel engin et embauché un nouveau salarié. Il s'agit d'une balayeuse aspiratrice avec lavage haute pression, destinée au nettoyage des rues, caniveaux, parkings et chantiers. Cet investissement important, de l'ordre de 140 000 euros, permettra de proposer le balayage avant et après gravillonnage, pour notre activité propre et pour les entreprises

du secteur », ajoute Baptiste Mansanti. L'entreprise est également partenaire d'une société allemande (Voroka) pour la distribution et la pose d'abris de piscine.

La diversification des activités et la réactivité face aux besoins de ses clients sont la stratégie utilisée par le nouveau dirigeant, qui prévoit « le maintien de sa croissance à 8 % pour 2006 ».

L. L.

FLOGNY-LA-CHAPELLE

■ L. LEMAIRE ☎ 03.66.75.40.52 ■

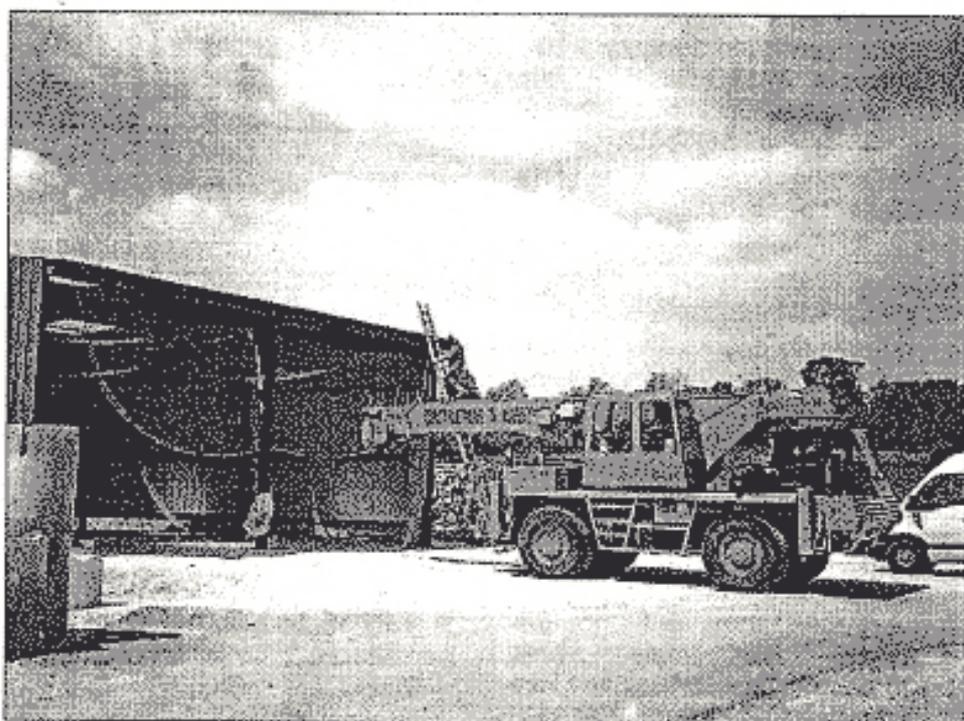
Une entreprise qui se développe

L'entreprise de travaux publics Mansanti TP, de Flogny-la-Chapelle, poursuit son développement. Après l'acquisition, en début de cette, année d'un épandeur mixte automatique qui permet la réalisation d'enduits de chaussée, la PME locale s'agrandit avec la construction d'un nouveau bâtiment pour le stockage et l'entretien de son matériel.

Trois nouveaux salariés recrutés

Cette croissance s'accompagne de l'embauche de trois nouveaux salariés dont celle de Baptiste Mansanti, au poste d'ingénieur des travaux publics. Il est le fils de l'actuel gérant dont il prendra progressivement la succession, en prévision de la retraite, bien méritée de son père Ferdinand, après 40 années d'activités dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

L. L.



Les nouveaux matériels et l'agrandissement de l'entreprise, avec un nouveau bâtiment de stockage et d'entretien.

■ FLOGNY-LA-CHAPELLE

Groupement de commerces : c'est parti !

C'est avec un peu de retard - leur démarrage était initialement prévu en mai - que les travaux du regroupement de commerces situés le long de la D 905, au niveau du groupe scolaire de Flogny-la-Chapelle, sont lancés.

Six commerces vont donc s'installer. « Ces bâtiments accueilleront une boucherie, l'épicerie, la boulangerie, la pharmacie, le tabac-presse et le salon de coiffure (NDLR : qui sont actuellement situés dans le centre du village) »,

explique Claude Depuydt, le maire.

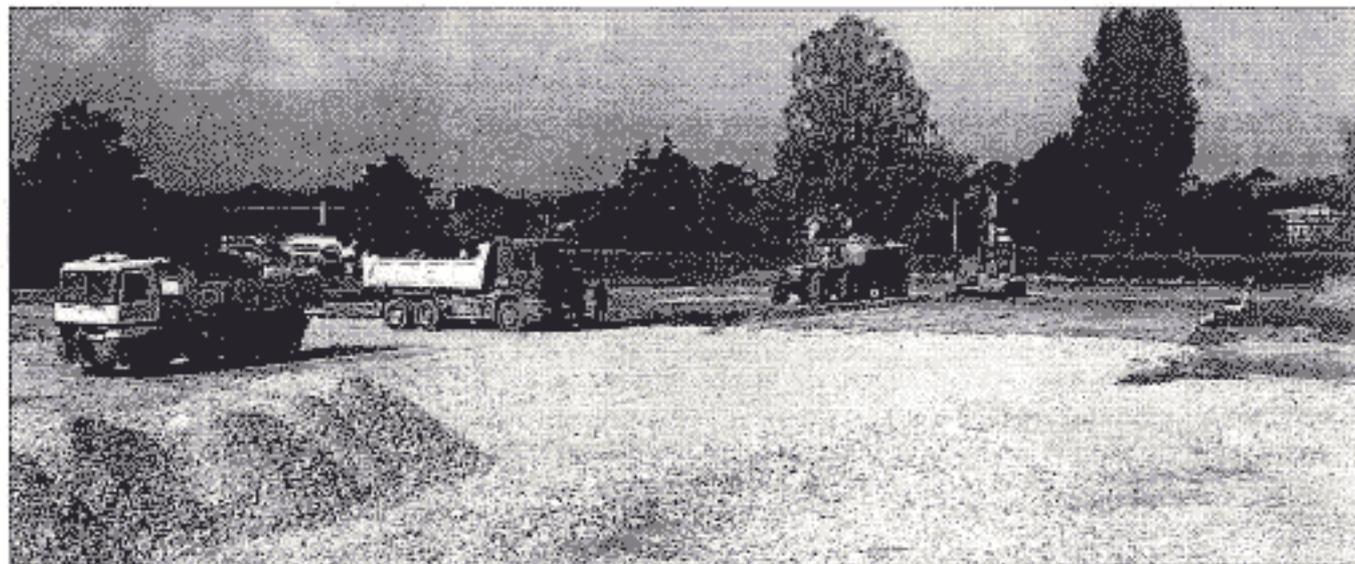
Un cabinet médical va également être créé. Il regroupera médecin, kinésithérapeute, infirmières, et peut-être un dentiste. Le terrassement et les gros œuvres sont effectués par l'entreprise Mansanti TP, de Flogny, et la maçonnerie par l'entreprise Lapied, de Monéteau.

Un parking de 120 places facilitera le stationnement devant les commerces. L'accès à ce pôle commercial se fera

par un rond-point tourne à gauche qui sera financé par le conseil général. Les travaux vont démarrer en octobre.

« Ce projet, qui a été long à se décider et à mettre en place, est maintenant attendu avec impatience par les commerçants et la population. Ce nouvel ensemble devrait redynamiser le commerce au niveau de la commune et ses environs », estime Claude Depuydt. Les travaux devraient s'achever en mai 2008.

L. L.

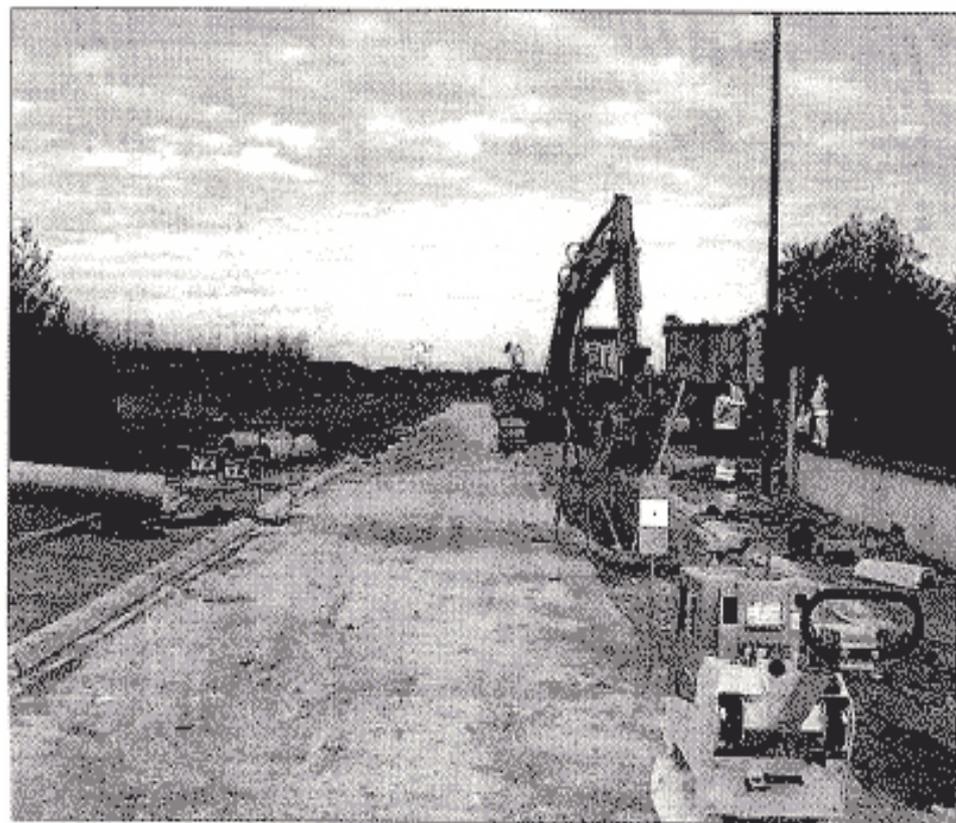


Six commerces vont prendre place le long de la D 905, au niveau du groupe scolaire de Flogny-la-Chapelle.

FLOGNY-LA-CHAPELLE

■ L. LEMAIRE ☎ 03.86.75.48.52 ■

Le lotissement s'agrandit



Les travaux de viabilisation sont en cours. La municipalité a ouvert une nouvelle tranche de 19 parcelles constructibles au « Verdeau ».

En complément des logements locatifs de l'opération Coeur de village qui seront disponibles place de la Mairie en début d'année, la municipalité de Flogny-la-Chapelle propose d'accéder à la propriété en ouvrant une nouvelle tranche de 19 parcelles constructibles sur le lotissement « Le Verdeau ».

Les travaux de viabilisation sont en cours. Ils sont réalisés par l'entreprise Mansanti TP pour la voirie et les réseaux et par DRTP pour les raccordements électricité, France Télécom et gaz puisque toutes ces parcelles seront desservies par le gaz de ville. « Ces travaux seront terminés fin mars. Les parcelles seront vendues 22 euros le m² + ! », précise Claude Depuydt, le maire.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie au 03.86.75.42.85.

L. L.

TONNERRE

03.86.54.82.22

De gros travaux de busage



Le maire Bernard Chuchu (à droite), présentant le chantier de la route de Dannemoine, où 270 mètres de canalisations sont en installation.

Depuis le début du mois, l'entreprise Mansanti, de Flogny-la-Chapelle, effectue un important chantier sur la route de Dannemoine, à Epineuil. Il s'agit, sur 270 mètres situés entre le Pâtis et le déversoir de décantation, d'installer des buses de 80 cm de diamètre, du côté droit de la voie lorsqu'on est en direction de Dannemoine. « Nous avons tenu à anticiper ces travaux », explique le maire, Bernard Chuchu, « en raison de l'afflux de plus en plus important des eaux pluviales ». Un afflux consécutif à « l'urbanisation de la commune », précise Hervé Chardin, agent technique communal chargé du suivi des travaux. De fait, ajoute le maire, « cette opération a pour but de limiter les inondations dans les caves, en particulier dans la rue des Fos-sés ».

Le dimensionnement des travaux devrait permettre de parer à toute éventualité. Les anciennes buses de 60 cm de diamètre qui, seules, n'étaient plus suffisamment efficaces, resteront en fonctionnement, leur fonction s'ajoutant à celle des nouvelles buses. Un choix municipal dicté par un souci d'efficacité, mais aussi jugé « plus judicieux en terme de coût », qui aurait été plus élevé « si nous avions supprimé l'ancienne canalisation pour la remplacer par une seule d'un mètre de diamètre », souligne Hervé Chardin. L'opération, financée par la commune, s'élève à 62 139,43 euros HT, subventionnée à hauteur de 30 % par le conseil général. Le chantier devrait s'achever vers le 10 mai.

« Nous avons décidé de faire ces travaux maintenant », explique Ber-

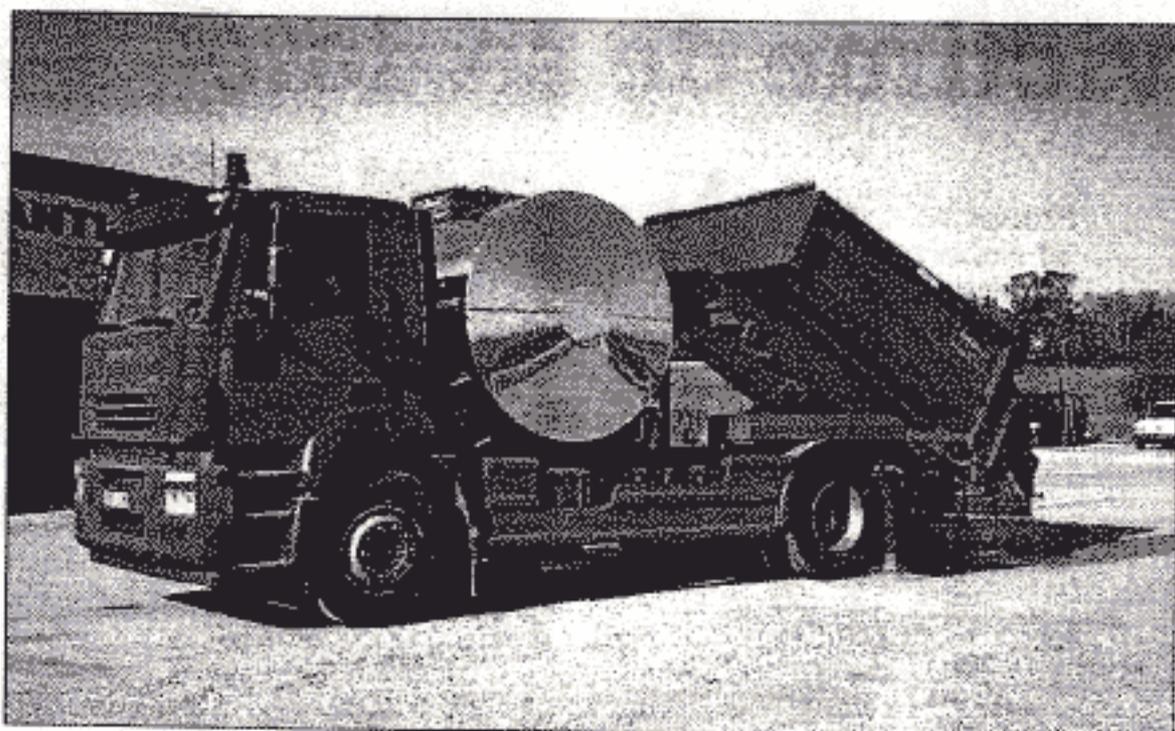
nard Chuchu, « afin de ne pas avoir à recasser la rue après ». En effet, les travaux, de réaménagement, paysagers notamment, de la rue des Perrières (notre édition du 20 janvier 2004, article disponible sur le site web du journal) vont venir se superposer, puisqu'ils concerneront cette voie jusqu'au carrefour qu'elle forme avec la route de Dannemoine. Concernant la rue des Perrières, la remise en état des canalisations d'eau potable avait déjà commencé fin 2004, « sur plus de 600 mètres, avec les branchements annexes ». Le nouvel éclairage public en service, avec l'enfouissement des réseaux d'EDF et de France Télécom est achevé depuis le 21 avril. Les travaux de la rue de Dannemoine viennent donc se « greffer » à ces opérations.

Y. A.

FLOGNY-LA-CHAPELLE

■ L. LEMAIRE ☎ 03.86.75.46.52 ■

Un nouvel engin de voirie



Selon le constructeur, il n'y a pas dix engins de ce type sur tout le département.

L'activité et la technicité de l'équipe de la société Mansanti TP, spécialisée dans l'assainissement, les réseaux, l'adduction d'eau potable, le terrassement, la production de granulats, le génie civil et la voirie, évolue avec l'acquisition de nouveaux engins performants.

Le dernier en date est un répandeur mixte et point à temps, de type Manguin, monté sur un porteur IVECO Stralis (19 tonnes).

Ce matériel offre de multiples possibilités : répandage simultané du liant et du gravillon sur une lar-

geur de 3,10 mètres pour la réalisation d'enduits de chaussées en marche avant, avec un seul opérateur. Une balayeuse tractée est prévue pour le nettoyage des routes et l'enlèvement des gravillons excédentaires. « *Entièrement automatisé, alliant sécurité et rentabilité, réalisant des travaux de qualité, il n'y a pas dix engins de ce type sur tout le département* », explique Michel Boissel, directeur commercial Manguin constructeur, dont le siège est à Laval (53).

L. E.

▼ **FLOGNY-LA-CHAPELLE**

Une zone en plein chantier

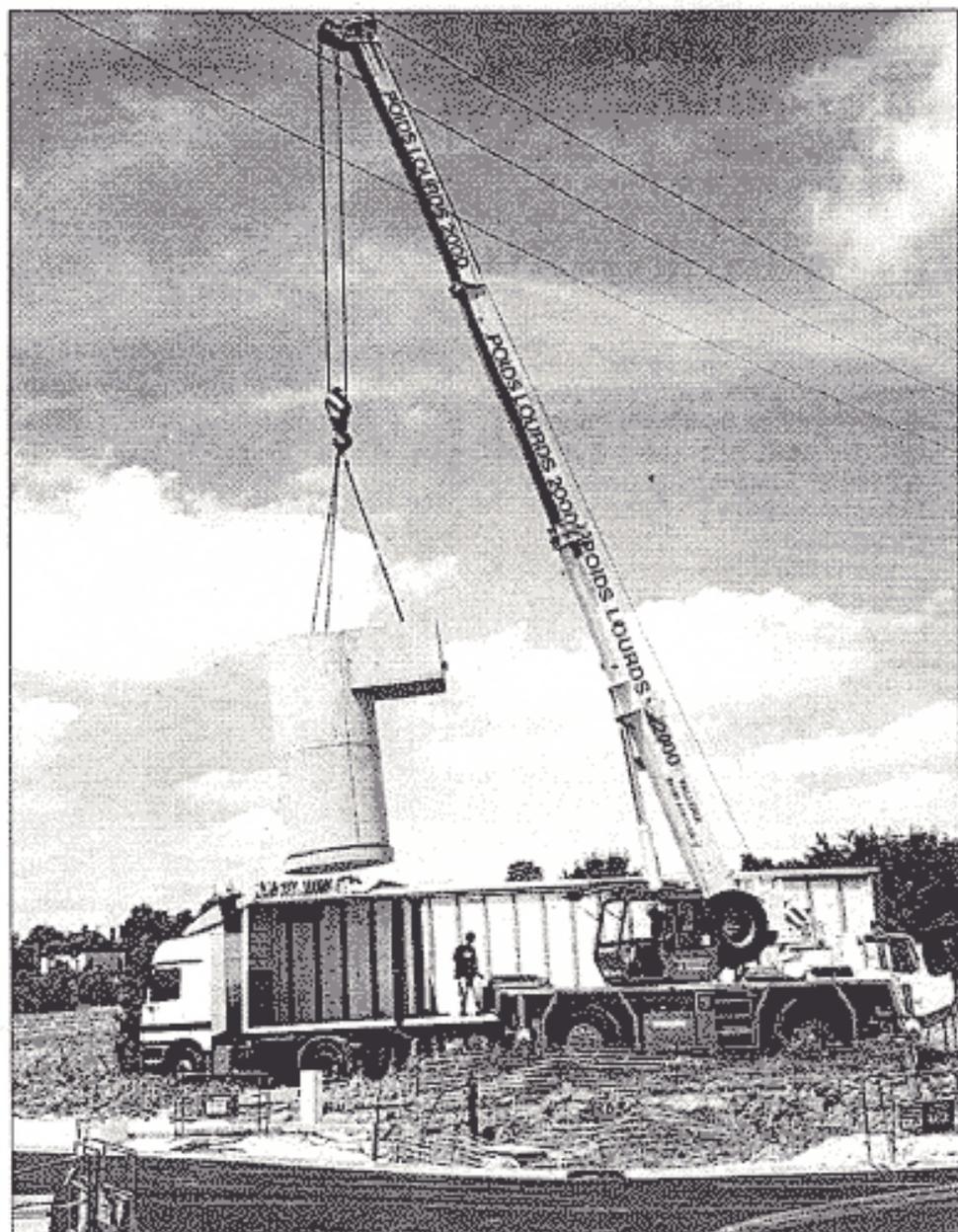
La zone artisanale de la communauté de communes, située entre le canal de Bourgogne et la RD 905, au lieu dit « Le Foumeau », sur la commune de Flogny-la-Chapelle (à l'entrée en venant de Tonnerre), est en cours d'aménagement.

La mise en place de pompes de relevage des eaux usées, d'un poids de neuf tonnes, a mobilisé d'importants moyens de levage.

Les travaux de voirie et de réseaux ont été réalisés par la société Mansanti TP. Les travaux d'aménagement se terminent et la mise en service aura lieu début septembre.

Une entreprise est déjà installée sur le site. La surface totale de cette zone est de cinq hectares, et d'autres entreprises peuvent venir s'installer dans l'avenir.

L. L.



Une grue spéciale a été déployée pour la mise en place des pompes, d'un poids de neuf tonnes.

▼ **ROFFEY**

Travaux rue aux Comtes

La rue aux Comtes - la plus peuplée du village avec 30 propriétaires riverains sur environ 300 mètres de long - est en grand chantier. « *Le conseil municipal, conscient de la vétusté du réseau des eaux et des trottoirs, a décidé d'engager des travaux de rénovation complète du réseau d'assainissement et de la voirie. Les trottoirs seront supprimés et un caniveau créé du côté gauche en montant pour la récupération des eaux pluviales* », explique Rémi Gautheron, le maire. Ces travaux, d'un montant de 130 000 euros TTC, sont réalisés par l'entreprise Mansanti TP. « *Ce chantier bénéficie de l'aide de l'Etat, du conseil général dans le cadre de la modernisation de la voirie communale et des travaux annexes de voirie, le reste étant couvert par un emprunt de la commune* ».



L'assainissement sera rénové.

TONNERRE

■ 03.86.54.83.22 ■

▼ BÉRU

Des trottoirs tout neufs

Petit budget oblige, la commune de Béru- 70 habitants- a dû engager trois tranches de travaux successives pour réaliser les bordures de ses trottoirs. « La 1^{ère} tranche a été réalisée dans les années 80, la 2^{ème} dans les années 90 et la 3^e vient tout juste de s'achever. C'est un plus esthétique pour la commune, spécialement en entrée de village et cet aménagement permet de faciliter l'écoulement des eaux pluviales », indique Jean-Guy Gonin, maire de la commune. Parallèlement, l'aménagement de la place face à la mairie a été achevé et compte désormais six places de stationnement en épi. Le montant total des travaux est de 28 900 euros TTC. « Le conseil général a attribué une subvention de 6 420 euros », précise l'élu. L'entreprise Mansanti de Fligny a été chargée du chantier.

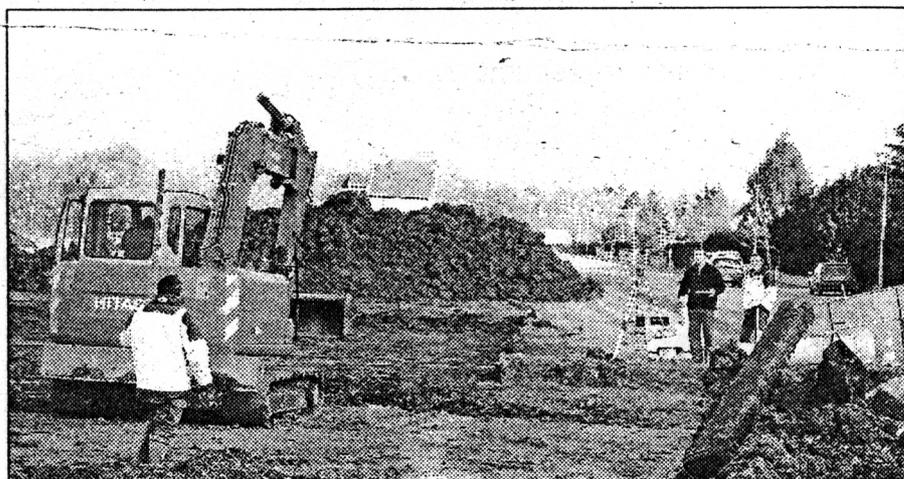


Jean-Guy Gonin, maire de Béru, Jean-Paul Pagnier, conseiller municipal chargé des travaux et Ferdinand Mansanti ont présenté la dernière tranche de travaux. Le chantier a été géré par Baptiste Mansanti.

Fin des travaux du lotissement des deux gares en 2009

Depuis peu, d'importants travaux de terrassement attirent l'œil rue Andrée-Merle. Le vacarme des pelleteuses et le ballet incessant des camions indiquent qu'un gros chantier est en cours de réalisation. Il s'agit en fait de préparer l'implantation du futur lotissement, dit « des deux gares ». « Le projet prévoit la construction de deux types de logements correspondant le mieux à la demande actuelle, explique un responsable de Brennus Habitat. Le groupe d'habitations locatives comprend 8 logements sur une surface totale de 4 500 m². Dix lots constructibles seront ensuite construits sur près de 10 000 m² et vendus aux particuliers. »

Une précision toutefois



Le long de la rue Andrée-Merle, les travaux de terrassement sont réalisés par l'entreprise Mansanti TP.

pour les acheteurs ou locataires potentiels : les travaux de viabilisation et la construction des logements locatifs étant financés par Brennus Habitat, il faudra faire preuve de patience avant d'avoir la chance

de vivre dans ce quartier de Pontigny. En effet, si rien ne vient perturber la bonne marche du chantier, la fin des travaux est prévue au début de l'année 2009.

P. -F. C.

■ FLOGNY-LA-CHAPELLE

Groupement de commerces : c'est parti !

C'est avec un peu de retard - leur démarrage était initialement prévu en mai - que les travaux du regroupement de commerces situés le long de la D 905, au niveau du groupe scolaire de Flogny-la-Chapelle, sont lancés.

Six commerces vont donc s'installer. « Ces bâtiments accueilleront une boucherie, l'épicerie, la boulangerie, la pharmacie, le tabac-presse et le salon de coiffure (NDLR : qui sont actuellement situés dans le centre du village) »,

explique Claude Depuydt, le maire.

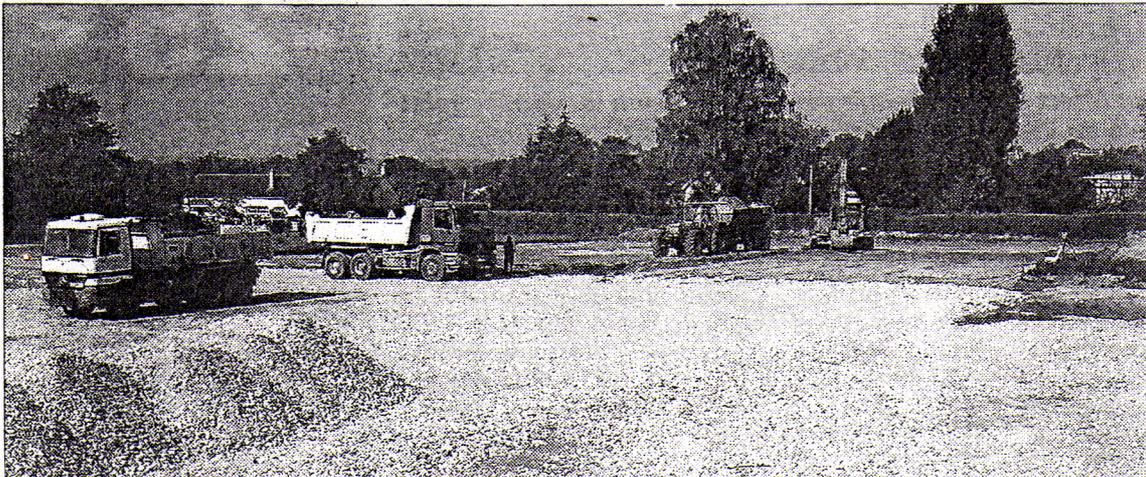
Un cabinet médical va également être créé. Il regroupera médecin, kinésithérapeute, infirmières, et peut-être un dentiste. Le terrassement et les gros œuvres sont effectués par l'entreprise Mansanti TP, de Flogny, et la maçonnerie par l'entreprise Lapiéd, de Monéteau.

Un parking de 120 places facilitera le stationnement devant les commerces. L'accès à ce pôle commercial se fera

par un rond-point tourne à gauche qui sera financé par le conseil général. Les travaux vont démarrer en octobre.

« Ce projet, qui a été long à se décider et à mettre en place, est maintenant attendu avec impatience par les commerçants et la population. Ce nouvel ensemble devrait redynamiser le commerce au niveau de la commune et ses environs », estime Claude Depuydt. Les travaux devraient s'achever en mai 2008.

L. L.

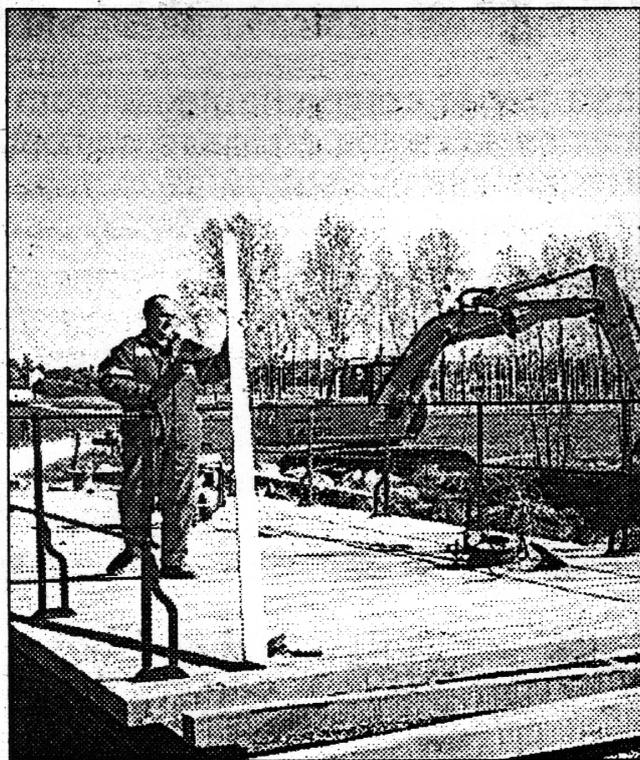


Six commerces vont prendre place le long de la D 905, au niveau du groupe scolaire de Flogny-la-Chapelle.

▼ **BEUGNON**

Le lifting du pont sur l'Armanche

Construit en 1877, le pont sur l'Armanche avait bien besoin d'un sérieux lifting.



Des travaux de remise à neuf du pont ont été entrepris.

A l'époque de sa construction, il était emprunté par des attelages tirant une charretée de foin et les paysans se rendant dans la prairie avec matériel ou animaux.

Mais depuis une cinquantaine d'années, la fréquentation a bien changé.

Avec l'âge, les poutrelles étaient insuffisantes et bien souvent hors de leur place primitive. Une pile du pont subissant la force du courant, était minée. Les plateaux de chêne du tablier, eux aussi, avaient subi l'outrage des ans.

Le conseil municipal, avec son maire Robert Fournier, sur le conseil de la DDE, a donc décidé de remettre à neuf cet ouvrage.

L'entreprise Mansanti TP de Flongny-la-Chapelle s'est attelée à la tâche.

Bientôt, la fauchaison venant, le pont reprendra ses activités.